

Vendredi 2 Mars 2018

PSA propose de reconduire six membres du conseil de surveillance dont Louis Gallois

Le Conseil de Surveillance du 28 février 2018, après avoir constaté l'arrivée à échéance des mandats des membres du Conseil de Surveillance suivants : M. Louis Gallois, la société EPF (représentée par Mme Marie-Hélène Peugeot Roncoroni), la société FFP (représentée par M. Robert Peugeot), la société BPIFrance Participations (représentée par Mme Anne Guerin), la société Dongfeng Motors (Hong Kong), Ltd (représentée par M. Liu Weidong) et M. AN Tiecheng, a décidé d'en proposer leur renouvellement pour une durée de quatre ans.

Pour mémoire, le Conseil de Surveillance du 25 juillet 2017 avait décidé de coopter, en qualité de membres du Conseil, la société BPIFrance Participations, la société Lion Participations et M. AN Tiecheng, en remplacement de trois membres démissionnaires. Les propositions de renouvellement de mandats, et les ratifications de ces cooptations seront soumises au vote de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 24 avril 2018. (COMMUNIQUE DE PRESSE PSA 1/3/18)

PSA va verser 2 400 euros minimum d'intéressement à ses salariés

PSA, qui a annoncé jeudi un bénéfice net record pour 2017, va verser à ses salariés une prime d'intéressement de 2 400 euros minimum, a annoncé le président du directoire du groupe Carlos Tavares. « Au titre de l'intéressement 2017, le montant qui va être distribué à nos collaborateurs en valeur moyenne sera de 2 600 euros nets, avec une valeur plancher à 2 400 euros nets », a déclaré M. Tavares sur RTL.

L'année précédente, l'intéressement avait été au minimum de 2 000 euros nets, après 1 650 euros nets l'année d'avant.

Saluant les « collaborateurs d'une rare excellence » du groupe PSA, Carlos Tavares a assuré que « depuis quatre ans, le montant de leurs rémunérations variables a été multiplié par quatre » et que « de 2006 à 2016, un milliard d'euros a été redistribué aux salariés du groupe, soit à très peu de choses près autant que les dividendes à nos actionnaires ». (AFP 1/3/18)

L'Alliance Renault Nissan Mitsubishi resserre ses liens « pour accélérer la convergence »

L'Alliance Renault Nissan Mitsubishi a annoncé un resserrement des liens entre ses membres avec la nomination de chefs de projets qui superviseront l'ensemble des entités dans des « domaines clés », tels que l'ingénierie, les achats, le contrôle de la qualité ou le service après-vente.

« Nous accélérons la convergence entre les entreprises membres de l'Alliance. L'Alliance renforcera la performance et la croissance de ses différentes entreprises tout en respectant l'autonomie et les stratégies distinctes du groupe Renault, de Nissan Motor et Mitsubishi Motors », a déclaré Carlos Ghosn, président-directeur général de l'Alliance, dans un communiqué.

Cette démarche intervient après l'annonce, en septembre 2017, du plan à moyen terme Alliance 2022 qui « vise une augmentation des synergies annuelles au-delà des 10 milliards d'euros, contre 5 milliards en 2016, ainsi qu'une prévision de ventes annuelles cumulées à plus de 14 millions de véhicules, contre 10,6 millions en 2017 », rappelle le communiqué. « Avec le plan Alliance 2022, trois entreprises, voire davantage, continueront leur croissance tout en agissant avec l'efficacité et la performance d'une seule », a ajouté M. Ghosn.

Six directeurs de projets, tous vice-présidents (exécutifs ou seniors) de l'Alliance, ont pour ce faire été nommés. Tsuyoshi Yamaguchi (Ingénierie), John Martin (Fabrication et Logistique), Véronique Sarlat Depotte (Achats), Christian Vandenhende (Qualité et Satisfaction Clients), Kent O'Hara (Après-Vente) et Hadi Zablit (Plan de Développement).

Le plan doit être lancé, après consultation des instances représentatives du personnel et des organismes décisionnaires des trois constructeurs, le 1er avril 2018. Au terme de ces projets, Mitsubishi, qui a rejoint l'Alliance à l'automne 2016, « devrait rejoindre les organisations Achats, Business Development et Qualité & Satisfaction Totale Clients dès avril 2018 et participer progressivement aux fonctions d'Ingénierie, de Fabrication et Logistique et Après-vente dès 2019, avant de les rejoindre pleinement », selon le communiqué. (COMMUNIQUE RENAULT NISSAN MITSUBISHI, AFP 1/3/18)

Les particuliers séduits par la prime à la conversion

Plus de 81 200 véhicules ont été achetés par les particuliers en France le mois dernier, soit 48,1 % des immatriculations, en légère amélioration par rapport aux mois précédents, mais surtout, en volume, il s'agit du mois de février le plus fort sur ce canal de vente depuis 2012. La prime à la conversion, fréquemment accompagnée d'aides émanant des constructeurs, n'y est pas étrangère.

Ainsi, selon Guillaume Couzy, directeur du commerce France de Peugeot, « sur les segments A et B, presque un tiers des commandes sont liées à la reprise d'un véhicule, assortie de la prime à la conversion ou non ». Le ratio est identique chez Citroën. Toujours sur le segment des particuliers, Dacia flirte avec 91 % de véhicules adressés à cette clientèle, suivie par Suzuki (76 %), Kia (70,2 %) et Hyundai (64,8 %).

Les ventes aux professionnels (loueurs de longue durée et sociétés) sont également au plus haut avec presque 23 % des immatriculations. Les loueurs de longue durée voient leurs mises à la route augmenter de 21 %. Mais c'est essentiellement Peugeot qui booste ce canal avec une hausse de 83 % de ses livraisons aux loueurs.

Les véhicules de démonstration pèsent 14,5 % et progressent de 11,4 %. DS, qui voit arriver les premières livraisons de la DS7 Crossback, en a profité pour garnir les showrooms, tout

comme Citroën. Le réseau commence à accueillir les premières C4 Cactus, dont la commercialisation débutera pour les journées portes ouvertes de mars 2018.

« Le point fort de ce nouveau modèle repose sur son niveau de confort. Nous allons devoir la faire essayer aux clients pour les séduire. Les vendeurs ont tous été formés et les remontées du réseau sont toutes excellentes. Nous avons bon espoir avec cette nouveauté », affirme Amaury de Bourmont, directeur du commerce France de Citroën. (JOURNAL DE L'AUTOMOBILE 1/3/18)

Les experts rejoignent l'association Eco-Entretien

L'Alliance Nationale des Experts Automobiles (ANEA) rejoint l'association Eco Entretien (AEE) et anticipe les opportunités de marché liées à une sévérité accrue du contrôle technique en 2019. Les experts pourraient proposer des éco-diagnostic afin de prévenir le taux de contre-visites en très forte hausse.

Le renforcement du contrôle des normes antipollution pourrait amener d'ici à 2019, selon les prévisions du ministère, plus de 2 millions de véhicules en contre-visite, contre 45 000 aujourd'hui. Face à ces projections, les experts automobiles se mobilisent et se rapprochent de l'Association Eco-Entretien (AEE) pour jouer un rôle de prévention.

« L'entretien des systèmes de dépollution moteur est un sujet d'intérêt général majeur sur lequel les citoyens vont devoir bénéficier d'un accompagnement sérieux. Parce que nous sommes indépendants vis-à-vis du secteur économique, nous avons une place légitime et complémentaire pour aider et conseiller les automobilistes face au problème de pollution auquel ils seront confrontés », souligne François Mondello, président de l'ANEA.

Ainsi, les experts pourraient proposer un éco-diagnostic, à l'aide d'un analyseur cinq gaz facilement transportable, et orienter si besoin le véhicule vers un garage labellisé Eco-Entretien pour réaliser les réparations nécessaires. Cinq cents garages affichent ce label, créé par la FEDA (Fédération des Syndicats de la Distribution Automobile). L'association espère en dénombrent environ 4 000 d'ici à fin 2019.

L'ANEA reviendra plus en détail sur les enjeux de la transition écologique pour le parc roulant lors de son Symposium qui se tiendra le 30 mars 2018 à Paris. (JOURNAL DE L'AUTOMOBILE 28/2/18)

Quel coût d'entretien pour les véhicules les plus vendus en France ?

Vroomly, plateforme de mise en relation entre automobilistes et garagistes, a étudié le coût d'entretien annuel, sur les dix prochaines années, des 10 véhicules les plus vendus en France en 2017 (soit 711 000 des 2 millions d'unités écoulés). Pour les automobilistes qui ne choisiraient pas d'acquérir leur véhicule en LOA, la question du coût d'entretien reste légitime, dans la mesure où ces dépenses augmentent chaque année d'environ 2 à 3 %.

Vroomly permet aux automobilistes de connaître le coût de l'entretien de leur véhicule, toutes marques et modèles confondus. Pour ce faire, la plateforme s'est appuyée sur les données fournies par plus de 700 garagistes et des milliers d'internautes en France en se basant sur

le profil de l'acheteur type (un automobiliste parcourant 12 000 km par an, au carburant essence, avec une motorisation et des finitions de milieu de gamme et qui réalise un entretien régulier de son véhicule dans un centre-auto ou chez un garagiste indépendant).

Le coût d'entretien annuel sur dix ans des dix VP les plus vendus en France s'échelonne ainsi de 340 à 630 euros par an, avec la palme du coût le moins élevé décerné au Renault Captur. De façon globale, Vroomly souligne des dépenses contenues pour ces modèles, tous français. « Ces coûts d'entretien peu chers s'expliquent d'abord par le prix des pièces. Acheter un véhicule dans le Top 10 est l'assurance de pièces détachées bon marché, notamment par rapport à des marques étrangères et des modèles plus haut de gamme », souligne la plateforme. (JOURNAL DE L'AUTOMOBILE 28/2/18)

La société Gaston invente « le pompiste à domicile »

Petit à petit, les pompes à essence de Paris ferment les unes après les autres. La capitale en comptait 300 en 1980 contre 120 aujourd'hui. « Or, les Parisiens et les Français en général ne peuvent se passer de leur voiture », constate Tanguy de Drouas, ancien exploitant d'une station-service et créateur de la société Gaston le pompiste.

« Il y a de moins en moins de stations, mais il y a toujours 2 millions de voitures qui circulent dans Paris. Donc, on sait bien que la livraison d'essence est indispensable. Cela fait un an et demi que j'y travaille, j'ai lancé l'application mobile Gaston en décembre 2017. Et depuis, mon activité se développe de 25 à 30 % chaque mois », explique M. de Drouas, qui revendique déjà 1 045 clients, « dont 80 ont décidé de refaire le plein avec nous ».

Ses deux camions-citernes de 500 litres, qui respectent bien sûr la norme ADR (accord sur le transport des marchandises dangereuses par route), sont ornés d'une moustache orange. « Les enfants voient les moustaches. Les parents regardent le camion et notre slogan : faites le plein de bonne humeur ». L'essence est vendue au prix du marché, soit 1,46 euro actuellement pour le diesel et 1,62 euro le SP98, et la livraison est facturée de 5 à 8 euros en fonction des urgences. Deux autres camionnettes pour distribuer tout Paris sont prévues. « En 2020, on ne prévoit plus que 40 stations-service dans Paris intra-muros. Je sais qu'elles seront compensées par la multiplication des voitures électriques. Pour répondre à la demande, on va aussi créer des camionnettes pour les recharger ». Dans l'année, après une levée de fonds, une ou deux autres métropoles pourraient être investies par Gaston. (PARISIEN 1/3/18)

Eiffage s'apprête à lancer une route du futur

Eiffage s'apprête à dévoiler Luciole, son concept de route du futur. Quatre démonstrateurs (de quelques centaines de mètres chacun) sont prévus, qui permettront de la voir, en mars à Rennes, puis trois autres cet été dont un à Metz, avant une commercialisation au second semestre.

Cette route, destinée aux centres urbains, s'éclaire à l'approche d'un piéton, d'un cycliste ou d'un véhicule grâce à des lampadaires dotés de détecteurs, et peut rester dans la pénombre la nuit en l'absence de passage. Elle peut également n'être éclairée qu'à 10 %, grâce à des modulateurs permettant de faire varier la luminosité. Ceci se conjugue à un éclairage LED

et « un revêtement gris très clair, pour diffuser la lumière ambiante, qui permet de réduire de 30 % à 40 % à lui seul la puissance de l'éclairage nécessaire », explique François Olard, directeur R & D de la branche infrastructures.

Au total, Luciole vise à économiser plus de 50 % d'énergie et à adopter une politique d'éclairage urbain sur-mesure, où chaque ville déterminera le degré de luminosité qu'elle souhaite, selon l'endroit et le moment.

Eiffage va par ailleurs démarrer en mars les travaux sur le plus important contrat du Grand Paris Express, concernant le premier tronçon de la ligne 16 de métro. Un contrat de 1,84 milliard d'euros, dont 1,74 milliard pour Eiffage et 100 millions pour son partenaire TSO (la filiale ferroviaire de NGE). (ECHOS 1/3/18)

Hausse de 13 % du marché espagnol en février

Les ventes de voitures en Espagne ont augmenté de 13 % en février, à 110 474 unités, portant le volume pour les deux premiers mois de l'année à 212 135 unités, en hausse de 16,4 %, indique l'ANFAC (Association des constructeurs).

Les ventes aux particuliers ont progressé de 12,2 % en février, à 52 422 unités, et de 13,9 % sur deux mois, à 104 675 unités ; celles aux entreprises ont augmenté de 16,2 % en février, à 31 275 unités, et de 21,3 % sur deux mois, à 64 464 unités ; les ventes aux loueurs ont également progressé le mois dernier, de 10,9 %, à 26 777 unités, ainsi que sur deux mois (+ 15,5 %), à 42 996 unités.

Seat a dominé le marché espagnol en février (avec 11 063 véhicules vendus), suivi d'Opel (8 310), de Peugeot (7 876), de Volkswagen (7 471), de Renault (7 200), de Citroën (5 998), d'Audi (5 662), de Nissan (5 465), de Toyota (5 408), et de Fiat (5 243).

« Février a été un bon mois pour les ventes de VP, avec tous les canaux de distribution en hausse de plus de 10 %, notamment celui des ventes aux entreprises, qui a affiché une croissance de 16,2 %. Il faut toutefois souligner que les volumes restent encore en-dessous des niveaux observés avant la crise. En 2008, le mois de février avait totalisé 121 404 unités et les deux mois janvier-février, 223 020 unités », indique l'ANFAC. (COMMUNIQUE ANFAC 1/3/18)

Les ventes de voitures en Italie ont reculé de 1,4 % en février

Les immatriculations de voitures neuves en Italie ont reculé de 1,4 % en février, à 181 734 unités, mais progressent de 1 % sur les deux premiers mois de 2018, à 359 907 unités, indique l'ANFIA (Association des constructeurs d'automobiles en Italie).

Les marques italiennes ont vu leurs ventes chuter de 10,7 % en février, à 48 337 unités. FCA, notamment (hors Ferrari et Maserati), a subi une baisse de 10,9 % de ses ventes le mois dernier, à 47 957 unités. Les marques étrangères ont en revanche progressé de 2,4 % en février, à 133 397 unités. Sur deux mois, les marques italiennes affichent une baisse de 5,2 %, à 99 451 unités (98 669 unités pour FCA, - 5,2 %), et les marques étrangères progressent de 3,6 %, à 260 456 unités.

Les Fiat Panda (10 206 unités), Fiat Tipo (5 011), et Fiat 500 (4 853) ont été les voitures les plus vendues sur le marché italien en février. Par ailleurs, le marché de l'occasion en Italie a reculé de 7,5 % en février, à 378 491 unités, et de 2,1 % sur deux mois, à 770 759 unités. (COMMUNIQUE ANFIA 1/2/18)

Le marché portugais a progressé de 10,1 % en février

Les ventes de véhicules au Portugal ont augmenté de 10,1 % en février, à 23 911 unités, portant le volume pour les deux premiers mois de 2018 à 41 413 unités, en hausse de 4,1 %, indique l'ACAP (Association des constructeurs automobiles au Portugal).

Les ventes de voitures, notamment, se sont établies à 20 773 unités en février (+ 10,1 %), et à 35 278 unités sur deux mois (+ 4,1 %). Les ventes de véhicules utilitaires légers ont quant à elles progressé de 12,4 % le mois dernier, à 2 837 unités, et de 3,1 % sur deux mois, à 5 255 unités. En revanche, les ventes de véhicules de fort tonnage ont diminué de 9,1 % en février, à 301 unités, mais continuent de s'inscrire en hausse sur deux mois (+ 12,7 %), à 880 unités. (COMMUNIQUE ACAP 1/3/18)

Toyota, Denso et Aisin Seiki créent une coentreprise dans la voiture autonome

Toyota, Denso et Aisin Seiki ont annoncé leur intention de créer une coentreprise pour accélérer leurs efforts de recherche dans la voiture autonome. « Ensemble, Toyota, Aisin et Denso prévoient d'investir plus de 300 milliards de yens (environ 2,3 milliards d'euros) dans une société commune baptisée Toyota Research Institute Advanced Development (TRI-AD) », indiquent les trois partenaires.

L'accord de partenariat, qui doit encore se traduire prochainement par un contrat en bonne et due forme, prévoit le développement de logiciels pour la conduite autonome, précisent-ils. Toyota détiendra 90 % de la future coentreprise, tandis que Denso et Aisin en détiendront chacun 5 %.

Toyota, qui s'inquiète de la concurrence des groupes de la Silicon Valley, a déjà commencé à investir massivement dans ces technologies. Il avait lancé en 2016 aux Etats-Unis le Toyota Research Institute (TRI) pour explorer les champs de l'intelligence artificielle et de la robotique. Il s'est aussi associé l'an dernier avec plusieurs groupes de télécoms (son compatriote NTT Docomo, le Suédois Ericsson et l'Américain Intel notamment) pour développer des infrastructures numériques capables de gérer l'important volume de données échangées par les voitures autonomes.

La mission de TRI-AD est « d'accélérer le développement de logiciels d'une manière plus efficace et innovante, en augmentant les compétences du groupe Toyota grâce au recrutement d'ingénieurs de niveau mondial spécialisés dans les logiciels », a expliqué James Kuffner, futur président de la coentreprise, actuellement directeur technologique du Tokyo Research Institute. TRI-AD, dont la langue de travail sera l'anglais, prévoit d'employer environ 1 000 personnes, dont certaines issues des trois partenaires. (AFP 2/3/18)

Toyota s'alarme sur le projet de nouvelles taxes de M. Trump

Toyota s'est alarmé de « l'impact négatif » de l'instauration de fortes taxes sur les importations d'acier et d'aluminium aux États-Unis, qui vont selon lui entraîner une hausse importante des prix des véhicules. « Plus de 90 % de l'acier et de l'aluminium que nous achetons pour le marché américain provient des États-Unis mêmes », a souligné Toyota. « Néanmoins, la décision du gouvernement d'imposer d'importantes taxes sur l'acier et l'aluminium va avoir un impact négatif sur les constructeurs d'automobiles, les fournisseurs et les consommateurs en augmentant considérablement les coûts et donc les prix des voitures et camions vendus en Amérique », a dénoncé le groupe.

Le constructeur a vendu en 2017 plus de 2,4 millions de véhicules aux États-Unis, son premier marché. (AFP 2/3/18)

Denso va investir 190 millions de \$ dans son usine de East Tennessee

Denso a annoncé un investissement de 190 millions de dollars dans son usine de East Tennessee afin d'accroître sa production de systèmes d'injection et de pompes à carburant dans le pays.

L'équipementier installera quatre nouvelles lignes de fabrication sur le site de Athens et recrutera 320 personnes supplémentaires.

Ce nouvel investissement s'ajoute à celui de 1 milliard de dollars annoncé en septembre dernier pour son usine de Maryville, dans le Tennessee également, où 1 000 nouveaux emplois doivent être créés. (AUTOMOTIVE NEWS 28/2/18)

Le segment des SUV maintient son leadership en Russie

Les ventes de SUV et crossovers en Russie ont totalisé 41 600 unités au mois de janvier, correspondant à une part de marché de 43,2 %. Dans le même temps, les ventes de voitures de catégorie B ont atteint 37 200 unités, correspondant à une part de 38,7 %. Ces deux segments représentent ainsi, à eux seuls, près de 82 % du marché.

L'agence Autostat rappelle que le segment des SUV avait également été leader du marché russe sur l'année 2017. (AUTOSTAT 1/3/18)

Fred Diaz nommé à la tête de Mitsubishi North America

Fred Diaz (52 ans) vient d'être nommé à la tête des opérations de Mitsubishi en Amérique du Nord. Il deviendra tout à la fois Président et Directeur Général de la filiale nord-américaine du constructeur japonais. Succédant ainsi à Ryujiro Kobashi, qui retourne pour sa part au siège de Mitsubishi au Japon, M. Diaz prendra ses fonctions le 1er avril prochain.

M. Diaz était auparavant directeur général en charge de l'optimisation des performances pour le marketing et les ventes mondiales de Mitsubishi. Il avait également été chargé, précédemment, de renforcer les ventes, le marketing et les opérations commerciales de Nissan dans les utilitaires légers et les services commerciaux en Amérique du Nord. (AUTOMOTIVE NEWS 28/2/18)

Subaru change de président après le scandale des inspections de véhicules

Subaru a annoncé le remplacement de son président, quelques mois après que le groupe a été éclaboussé par un scandale de contrôles non conformes de la qualité de ses véhicules. Subaru explique ce choix par la volonté de « construire une structure solide et un groupe de grande qualité dans un secteur automobile qui connaît des changements majeurs », a-t-il indiqué

Même s'il reste au conseil d'administration, Yasuyuki Yoshinaga cèdera la tête du groupe à Tomomi Nakamura (58 ans), actuellement vice-président exécutif.

Subaru a dû rappeler fin 2017 plusieurs centaines de milliers de véhicules au Japon, en raison d'inspections finales effectuées par du personnel non certifié, pour un impact financier quantifié par le groupe à 20 milliards de yens (150 millions d'euros). Yasuyuki Yoshinaga avait alors annoncé qu'il allait temporairement renoncer à son salaire, tout comme d'autres dirigeants du groupe.

Depuis la révélation de ce scandale Subaru a vu ses ventes plonger dans l'archipel. (AFP 2/3/18)

Le marché automobile américain a baissé de 2 % en février

Les ventes de véhicules légers neufs aux Etats-Unis ont diminué de 2,3 % au mois de février, à 1,3 million d'unités, portant le volume sur les deux premiers mois de l'année à 2,46 millions d'unités, en baisse de 0,7 %.

Parmi les grands constructeurs présents sur le marché américain, seul Toyota a accru ses ventes en février (+ 4,5 %, à 182 195 unités).

Le mois dernier, les ventes de General Motors ont reculé de 6,9 % (à 220 905 unités), celles de Ford de 6,8 % (à 193 362 unités) et celles de FCA US de 1,4 % à 165 903 unités).

Les ventes de Honda ont diminué de 5 % (à 115 557 unités) et celles de Nissan ont fléchi de 4,3 % (à 129 930 unités). Les ventes de Hyundai-Kia ont baissé de 9,3 % (à 86 767 unités).

Les constructeurs allemands ont tiré leur épingle du jeu. Les ventes du groupe BMW ont augmenté de 7,5 % (à 26 685 unités) et celles de Mercedes/Smart de 1,9 % (à 27 894 unités). Les ventes du groupe Volkswagen ont pour leur part progressé de 9,3 % (à 46 748 unités), avec une hausse de 6 % (à 26 660 unités) pour la marque Volkswagen. (AUTOMOTIVE NEWS 1/3/18)

Le marché canadien a augmenté de 2 % en février

125 530 véhicules légers ont été vendus au Canada au mois de février (+ 2 %), et 242 811 sur les deux premiers mois de l'année (+ 3,8 %), selon les chiffres publiés par DesRosiers.

FCA a occupé la première place sur le marché canadien le mois dernier, avec 18 831 unités écoulées (- 1,5 %). Le constructeur italo-américain est suivi de Ford, qui a vendu 18 501 véhicules (- 2,4 %), et de General Motors, qui en a écoulé 17 981 (+ 8,8 %). (COMMUNIQUE DESROSIERS)

Les immatriculations de voitures neuves en Belgique ont baissé de 3 % en février

50 257 voitures neuves ont été immatriculées en Belgique au mois de février (- 3,2 %), ce qui porte le volume pour les deux premiers mois de l'année à 107 126 unités, en hausse de 3,4 %, selon les chiffres publiés par la Fédération belge de l'automobile et du cycle (Febiac).

Dans les autres catégories, les immatriculations d'utilitaires légers ont baissé de 4,2 % le mois dernier, mais sont en hausse de 3,7 % sur deux mois. Les immatriculations d'utilitaires lourds de moins de 16 tonnes ont progressé de 5,2 % en février et de 13,5 % en janvier-février. Celles d'utilitaires lourds de plus de 16 tonnes ont quant à elles baissé de 8,2 % au mois de février, mais augmenté de 7,4 % sur les deux premiers mois de l'année. (COMMUNIQUE FEBIAC)

Les ventes des constructeurs coréens ont baissé en février

Les cinq grands constructeurs coréens – Hyundai, Kia, GM Korea, Renault Samsung et Ssangyong – ont tous annoncé des résultats commerciaux en baisse pour le mois de février.

Hyundai a vendu 310 148 véhicules sur le marché coréen et à l'étranger (- 8,1 %). Sa société-sœur Kia en a écoulé 195 962 (- 9,1 %).

GM Korea a vendu un total de 36 725 véhicules (- 19 %). Les ventes de Renault Samsung se sont élevées à 15 994 unités (- 22 %) et celles de Ssangyong à 9 090 unités (- 16 %). (YONHAP 2/3/18)

Vers une reprise des discussions pour vendre Kumho Tire à Doublestar

La Banque coréenne de développement (KDB) a annoncé qu'elle allait tenter à nouveau de vendre le manufacturier coréen Kumho Tire en difficulté à l'entreprise chinoise Qingdao Doublestar, la direction et les salariés de la société coréenne en difficulté n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur un plan de redressement.

Des négociations pour céder une participation majoritaire dans le capital de Kumho Tire à Doublestar avaient échoué en septembre dernier.

Le syndicat qui représente les salariés de Kumho Tire a réaffirmé son opposition à la vente du deuxième manufacturier coréen à une entreprise étrangère. (YONHAP 2/3/18)

Le président américain veut taxer les importations d'acier et d'aluminium

Donald Trump a annoncé hier son intention d'imposer des droits de douane de 25 % sur les importations d'acier et de 10 % sur celles d'aluminium pour protéger les producteurs américains, provoquant de vives réactions parmi les partenaires commerciaux du pays et suscitant des inquiétudes parmi les industries fortement consommatrices d'acier et d'aluminium comme l'automobile.

Le président américain a précisé que les détails de ces taxes seraient communiqués la semaine prochaine.

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a vivement regretté la décision américaine et assuré que l'Union européenne allait « réagir fermement et proportionnellement pour défendre ses intérêts ». Le Canada a jugé que des taxes douanières imposées par les Etats-Unis sur ses exportations d'acier et d'aluminium seraient « inacceptables ». La Chine a également promis de défendre ses droits et ses intérêts. (REUTERS, AUTOMOTIVE NEWS 1/3/18)

Brexit : le gouvernement britannique doit limiter les dommages pour l'industrie automobile

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne n'apportera rien de bon pour l'industrie automobile britannique et la seule option pour le gouvernement est de limiter les dommages, selon un rapport publié jeudi par un comité du Parlement britannique.

Le comité des entreprises, de l'énergie et de la stratégie industrielle invite la Première ministre britannique Theresa May et son gouvernement à adopter une approche « pragmatique » dans les négociations avec Bruxelles. « Les négociations sont un exercice de limitation des dommages. Le gouvernement doit le reconnaître et être pragmatique », indique le rapport du comité.

Les auteurs soulignent que l'introduction d'un droit de douane de 10 % sur les exportations britanniques et les importations, dans l'éventualité où il n'y aurait pas d'accord entre le Royaume-Uni et l'UE, pourrait conduire les entreprises à délocaliser leur production. (AUTOMOTIVE NEWS EUROPE 1/3/18)

Réexamen des normes de consommation aux Etats-Unis : des fournisseurs cherchent à minimiser les changements

Aux Etats-Unis, des associations qui représentent des équipementiers, des entreprises qui travaillent sur la réduction des émissions et des fabricants de nouveaux matériaux ont formé

une coalition pour éviter que le réexamen des normes de d'émissions et de consommation de carburant adoptées pour la période 2022-2025, engagé par l'administration Trump à la demande des constructeurs, ne débouche sur un assouplissement important de ces normes. (AUTOMOTIVE NEWS 1/3/18)

Le fonds d'assurance-maladie des retraités de l'UAW va vendre une partie de ses actions dans GM

Le fonds d'assurance-maladie des retraités de l'UAW, qui est de loin le premier actionnaire de General Motors, prévoit de vendre environ 29 % des actions du constructeur en sa possession (40 millions sur 140,15 millions), a annoncé le constructeur américain.

La vente de ces actions pourrait priver le fonds du syndicat des ouvriers de l'automobile de son siège au conseil d'administration de GM. (AUTOMOTIVE NEWS, DETROIT NEWS 27/2/18)

Changan va rappeler 252 087 véhicules

Le constructeur chinois Changan va rappeler 252 087 exemplaires de son modèle CS75, en raison d'un défaut sur le système de contrôle électronique qui peut ne pas ajuster correctement l'injection de carburant en cas de températures très basses, ou lorsque le véhicule circule à vitesse réduite durant une longue période.

Faute de cette injection correctement ajustée, la consommation d'huile de moteur risque d'accroître rapidement ce qui peut causer des dommages sur le moteur.

Changan a fait savoir aux propriétaires des CS75 concernées (produites entre le 26 juillet 2016 et le 24 février 2018) que si le voyant de niveau d'huile s'allumait avant le rappel, ils devaient se rendre en concession. (GASGOO.COM 2/3/18)

La Chine a fondé un centre national d'innovation technologique dédié aux V.E.A.

La Chine a fondé un centre national d'innovation technologique dédié aux véhicules à énergies alternatives, afin d'accélérer le développement de ce type de véhicule.

Il s'agit du second centre national d'innovation technologique fondé par la Chine, après celui dédié au train à grande vitesse.

La cérémonie d'inauguration de ce nouveau centre national d'innovation technologique s'est déroulée à Pékin jeudi 1^{er} mars. Elle était organisée par le Ministère chinois des Sciences et des technologies et par le gouvernement municipal de Pékin.

21 constructeurs de véhicules à énergies alternatives, équipementiers et instituts de recherche (y compris BAIC, Geely, BYD, Contemporary Amperex Technology, ou encore l'Université de Tsinghua) codévelopperont le centre.

Chen Jining, le maire de Pékin, a déclaré que le centre national d'innovation technologique devrait jouer un rôle central pour permettre à la Chine de mieux saisir les opportunités de croissance à l'international liées à l'électromobilité. (GASGOO.COM 2/3/18)

Les artisans appellent à des exceptions dans les interdictions de circulation pour les diesel

En Allemagne, suite à la décision de justice qui a imposé des interdictions de circulation pour les diesel à Stuttgart et Düsseldorf et ouvert à la porte à d'autres interdictions de circulation dans diverses villes allemandes, les artisans appellent à la création d'exceptions vis-à-vis de ces interdictions.

En effet, les artisans disposent souvent de véhicules utilitaires légers fonctionnant au gazole et risquent de ne plus pouvoir mener efficacement leur activité dans les centres-villes.

D'ailleurs, l'association allemande des artisans (ZDH pour Zentralverband des Deutschen Handwerks) a appelé les constructeurs à réaliser des remises aux normes des véhicules diesel en circulation, afin qu'ils puissent satisfaire aux normes Euro 6, afin de ne pas pénaliser les utilisateurs de véhicules diesel. La ZDH rejoint ainsi l'avis du club automobile ADAC et du parti Die Grüne (les Verts) qui appellent également à une remise aux normes des diesel en circulation.

La ZDH a déclaré que les artisans n'avaient pas à payer pour ces remises aux normes (post-équipement ou mise à jour logicielle), et que leur coût devrait être pris en charge par l'industrie automobile.

Selon un sondage réalisé par la Chambre de Commerce de Düsseldorf, 90 % des artisans n'auraient pas la possibilité de passer à des véhicules à énergies alternatives.

D'ailleurs, le diesel en général et les récentes interdictions de circulation devraient être un thème majeur lors du salon international de l'artisanat qui se déroule à Munich à compter de la semaine prochaine. (HANDELSBLATT 1/3/18, ZEIT 28/2/18)

Par ailleurs, la décision rendue par le tribunal de Leipzig imposant des interdictions de circulation pour les diesel à Düsseldorf et Stuttgart (et ouvrant la porte à d'autres interdictions dans les centres-villes) a déjà des premiers effets concrets.

Ainsi, sur la période du 27 février au 1^{er} mars inclus, les ventes de voitures diesel n'ont plus représenté que 17,76 % des ventes totales, soit une baisse de plus de 5 points.

A l'été 2015, soit avant l'éclatement du scandale des moteurs truqués de Volkswagen, qui a engendré toute cette crise du diesel en Allemagne, la part de marché du diesel oscillait entre 40 et 45 %. (AUTOMOBILWOCHE 1/3/18)

Volkswagen a entamé la deuxième phase d'activité de son incubateur de start-ups

Le groupe Volkswagen a entamé la deuxième phase d'activité de son incubateur de start-ups.

Six entreprises ont convaincu un jury d'experts de la mobilité et ont désormais jusque fin août pour transformer leurs idées en services ou produits de mobilité commercialement viables.

Ces six start-ups peuvent développer leurs idées grâce au soutien de Volkswagen et de ses partenaires. Elles sont installées pour cela dans la Manufacture de verre de Volkswagen à Dresde. En effet, ce site héberge le Future Mobility Lab de Volkswagen.

Les six entreprises sélectionnées pour la deuxième phase de l'incubateur de start-ups de Volkswagen sont les suivantes :

- ChargeX (Munich) qui développe des infrastructures de recharge pour des utilisateurs privés et « semi-publics ».
- Keysurance (Munich) qui permet réaliser un « journal » de l'expérience de conduite acquise au fur et à mesure de l'utilisation de voitures partagées, louées ou de fonction, afin qu'elle puisse être prise en compte lors de la signature d'un contrat d'assurance (notamment pour les jeunes conducteurs).
- S O Nah (Aix-la-Chapelle), qui développe des capteurs optiques à installer dans les rues des villes, afin notamment d'évaluer les emplacements de stationnement disponibles ou encore de mieux gérer l'éclairage urbain.
- Novum (Dresde), qui travaille à la création d'un « laboratoire à emporter » pour les batteries de véhicules électriques, qui permettrait – via l'intelligence artificielle – d'optimiser l'autonomie et la durée de vie des batteries.
- Embotech (Zürich), qui développe des logiciels pour la conduite automatisée, en calculant des itinéraires « parcourables » par une voiture selon ses conditions physiques.
- EcoG (Munich) qui met en lien conducteurs, véhicules et infrastructures de recharge.

Ces six entreprises bénéficient, entre autres, d'une aide financière de 15 000 euros, de conseils d'experts du SpinLab (l'incubateur de l'Ecole de Management de Leipzig), d'un environnement de travail à Dresde, d'infrastructures informatiques, et d'un réseau de contacts parmi les chercheurs et décideurs de Volkswagen. (AUTOMOBILWOCHE 1/3/18)

MOIA étend le test de son service de mobilité

La filiale du groupe Volkswagen dédiée à la mobilité, MOIA, a étendu son projet pilote visant à tester son service de mobilité.

Ainsi, la flotte de ce service – à l'essai à Hanovre – est passée de 20 à 35 véhicules et le nombre d'utilisateurs a été augmenté. En outre, le service dessert désormais une zone de 90 km².

Dans une phase ultérieure, le service sera également testé à Hambourg (d'ici à la fin de l'année ou au début de 2019).

MOIA teste son service de mobilité (similaire à Uber Pool) depuis octobre 2017. L'objectif de cette phase de test est d'optimiser le service avant son lancement auprès du grand public.

Depuis octobre dernier, le service a été utilisé par quelque 2 000 « clients testeurs » et près de 100 000 courses ont été effectuées.

Le test permet également à MOIA d'améliorer son algorithme qui regroupe les parcours similaires pour que les chauffeurs récupèrent et déposent des utilisateurs sans avoir à faire d'importants détours.

Le service est réservable via une application sur smartphone. (AUTOMOBILWOCHE 1/3/18)

Hong Kong a introduit une nouvelle aide pour les véhicules électriques

Jusqu'au 31 mars 2021, les automobilistes qui mettront à la casse leur ancien véhicule à moteur à combustion pourront bénéficier d'une réduction de 250 000 dollars hongkongais (26 042 euros) sur la taxe de première immatriculation s'ils optent pour un modèle électrique neuf.

Cette « prime à la casse » s'ajoute à une aide déjà existante de 97 500 dollars hongkongais (10 150 euros) pour l'achat d'un véhicule électrique neuf.

Hong Kong met en place ces mesures incitatives afin de limiter les embouteillages et la pollution atmosphérique, et de doper la demande pour des véhicules verts. (AUTOMOTIVE NEWS CHINA 2/3/18)

L'Allemagne envisage de durcir ses réglementations concernant l'obligation de publication des prises de participation

Suite à la prise de participation de Geely au capital du groupe Daimler, l'Allemagne envisage de durcir ses réglementations concernant l'obligation de publication des prises de participation.

Actuellement, il n'est obligatoire de signaler une prise de participation que si elle est d'au moins 3 % (ou 5 % des droits de vote).

Le 23 février, Geely est devenu le premier actionnaire du groupe allemand, en acquérant 9,69 % de son capital, pour un montant de 7,2 milliards d'euros. (AUTOMOTIVE NEWS CHINA 2/3/18)

Par ailleurs, l'AFP (1/3/18) a signalé que Geely a bénéficié de l'aide de deux banques d'affaires américaines (Bank of America et Morgan Stanley) pour faciliter sa montée au capital de Daimler.

Daimler a indiqué jeudi que deux banques d'affaires américaines, Bank of America et Morgan Stanley, ont acheté à cette même date un volume d'options sur actions équivalant à un quart du capital du groupe automobile.

Le montage basé sur des options d'achat et de vente d'actions pour une taille et un terme identique a permis à l'investisseur chinois de grimper d'un coup à un pourcentage élevé du capital de Daimler, en se passant du premier seuil obligatoire de déclaration à 3% du capital détenu.

Infineon crée une coentreprise avec SAIC

L'équipementier allemand SAIC a annoncé la création d'une coentreprise avec le constructeur chinois SAIC, afin de produire des modules d'alimentation pour véhicules électriques, à destination de clients chinois.

La société conjointe sera baptisée SAIC Infineon Automotive Power Modules (SIAPM). Elle sera détenue à 51 % par SAIC et à 49 % par Infineon.

La création de cette coentreprise a déjà été validée par les autorités. Les deux partenaires espèrent donc débiter la production de modules d'alimentation (fabriqué à partir de semi-conducteurs fournis par Infineon) dès le second semestre de 2018.

La coentreprise fournira ces modules à des clients en Chine (des fabricants de véhicules électrifiés), tandis qu'Infineon se chargera seul de leur commercialisation hors de Chine. (AFP, HANDELSBLATT 2/3/18)

Continental va agrandir son usine de Francfort

L'équipementier allemand Continental va agrandir de manière significative son usine de Francfort.

D'ici à 2022, le site deviendra le centre de compétence mondial de l'équipementier pour les domaines de la sécurité, des systèmes d'assistance à la conduite et de la conduite autonome.

Pour ce faire, Continental prévoit d'investir plus de 100 millions d'euros d'ici à 2021 dans son site de Francfort.

En outre, 200 emplois seront créés dans les années à venir et 900 personnes travaillant déjà pour Continental dans des sites voisins seront rapatriés à Francfort. (AUTOMOBILWOCHE 1/3/18)

Yunnan Aluminium, Phinergy et Shanghai Zuoyong New Energy Technology ont fondé une coentreprise

Les groupes chinois Yunnan Aluminium et Shanghai Zuoyong New Energy Technology ainsi que l'entreprise israélienne Phinergy ont fondé une coentreprise visant à produire des batteries aluminium-air pour l'industrie automobile.

Les batteries aluminium-air produisent de l'électricité via une réaction entre l'oxygène et l'aluminium. Elles pourraient représenter une bonne alternative aux batteries au lithium-ion pour les véhicules électrifiés.

La coentreprise est baptisée Yunnan Phinergy Chuang Neng Metal Air Battery. Elle est détenue à 32 % par Yunnan Aluminium, à 32 % par Phinergy et à 36 % par Shanghai Zuoyong New Energy Technology. La société dispose d'un capital initial de 813,32 millions de yuans (104,5 millions d'euros).

La coentreprise introduira la technologie des batteries aluminium-air grâce aux ressources en aluminium de Yunnan Aluminium. (AUTOMOTIVE NEWS CHINA 2/3/18)

Nominations au sein de Brose

Au sein de l'équipementier allemand Brose, Patrick Popp a été nommé responsable de la division Transmissions, Niklas Beyes a été nommé responsable de la direction commerciale et Frank Lubischer a été nommé président de Brose Amérique du Nord.

MM. Beyes et Lubischer remplacent respectivement Volker Herdin et Michael Brosseau.

Ces nominations interviennent suite au remplacement de Jürgen Otto par Kurt Sauernheimer au poste de président de Brose.

M. Sauernheimer a ainsi voulu faire évoluer l'équipe de direction en embauchant des directeurs en externe. (AUTOMOBILWOCHE 1/3/18)

Mobile World Congress : en route pour la 5G

Par Laurent Meillaud, pour le CCFA

Barcelone a accueilli comme chaque année le MWC, un événement d'importance planétaire qui réunit le gratin des télécoms et quelques acteurs de l'automobile (BMW, Ford, Mercedes et Seat).

Les JO de PyeongChang sont terminés, mais l'une des voitures autonomes qui a circulé entre Séoul et le site olympien en mode autonome (de niveau 4) avait fait le voyage. C'était une Genesis G80 (groupe Hyundai), équipée de capteurs et d'une liaison en 5G. Elle était visible sur le stand de SK, l'un des opérateurs télécoms en Corée du Sud. Ce pays semble particulièrement en avance sur le futur réseau de téléphonie mobile. D'autres prototypes venus d'Asie étaient visibles aussi sur le MWC, comme le monospace Toyota Alphard venu du Japon et doté des technologies d'Intel, ou encore cette navette autonome réalisée par Sony, en partenariat avec l'opérateur japonais NTT DoCoMo. L'américain Qualcomm, dont les puces intéressent beaucoup les constructeurs, avait pour sa part choisi un énorme SUV, le Cadillac Escalade. Le même Qualcomm travaille aussi avec le groupe PSA. Les deux

partenaires ont réaffirmé, à l'occasion du salon, leur intention de proposer dès 2020 la technologie C-V2X à base de 5G pour autoriser le dialogue entre les véhicules et l'infrastructure.

La 5G est bien plus qu'une évolution de la 4G. Elle va permettre à l'industrie automobile d'offrir de nouveaux services, comme la remontée de données à partir des capteurs du véhicule ou encore le téléchargement de nouvelles cartes de navigation. A Barcelone, le constructeur espagnol Seat a émis le souhait de pouvoir réaliser une expérimentation en grande nature, aussi rapidement que possible. La filiale du groupe Volkswagen a déjà un accord avec l'opérateur local Telefonica. Mais, elle n'exclut pas de travailler avec Orange.

L'opérateur français mène actuellement des tests avec des véhicules sur la 5G. Orange a mis au point un système qui permet de découper virtuellement le réseau et de séparer les fonctions liées à la sécurité de celles qui relèvent de l'infotainment. La 5G s'avère stable et permet d'offrir des prestations intéressantes en matière de sécurité, comme le « See through » (voir à travers). L'idée est d'accéder au flux vidéo de la voiture qui se trouve devant pour voir plus loin ce qui se passe devant, en affichant l'image sur l'écran de bord, et décider si on peut doubler ou non. Orange estime que le futur réseau à haut débit mobile est complémentaire du Wi-Fi de la route (ITS G5) que veut développer la Commission Européenne et qui est censé être déployé à titre expérimental sur 2000 km de routes et autoroutes dans le cadre du projet SCOOP@F.

Le smartphone peut aussi jouer un rôle dans les aides à la conduite. Le chinois Huawei a profité du Mobile World Congress pour présenter en extérieur une démo, reposant sur l'intelligence artificielle liée au mobile. Le fabricant a ainsi réussi à rendre autonome une Porsche Panamera. Celle-ci était équipée d'une caméra sur le toit et d'éléments de robotique. C'est le logiciel à bord du smartphone qui permettait à la voiture d'identifier les éventuels obstacles le long d'une piste de quelques dizaines de mètres.

En attendant la voiture autonome, la voiture connectée est bien là. Seat a une fois de plus créé l'événement en annonçant un partenariat. Après Waze pour la navigation et Alexa (technologie d'Amazon) pour la reconnaissance vocale, c'est au tour de Shazam d'arriver à bord des voitures. Intégrée au tableau de bord, dès lors que l'on a activé l'interface MirrorLink, l'application permet en une seule touche d'identifier une chanson à la radio. Le nom de l'artiste et la référence s'affichent alors sur l'écran du véhicule, sachant que l'information se retrouvera à l'arrivée sur le smartphone du conducteur, avec en prime la carte de l'endroit où il a lancé la recherche. La réplique à bord des menus du smartphone reste la priorité du moment. On pouvait justement voir sur le salon, dans un coin du stand Ford, l'interface SDL (SmartDeviceLink). Développée par la société Livio, elle constitue une alternative à CarPlay et AndroidAuto, en laissant aux constructeurs la liberté de proposer leurs propres applications. Justement, c'était l'occasion de découvrir quelques applications concrètes, comme chez PSA (l'un des acteurs intéressés avec Ford et Toyota), pour du streaming vidéo et le contrôle à distance du véhicule.